

Paris, le 17 octobre 2017

Sur Facebook, en France, il y a 1 décès toutes les 5 min.

Advitam est la 1^{ère} pompes funèbres à prendre en charge la **vie digitale d'un défunt**

Advitam est aujourd'hui la 1ère société de pompes funèbres à prendre en charge la gestion des comptes digitaux d'un défunt. Advitam renforce ainsi ses services au profit d'une simplicité et d'une transparence accrue.

Concrétiser le droit à la mort numérique

En France, durant ces dernières 24 heures, il y a eu **330 décès sur Facebook***, soit **1 toutes les 5 minutes**. Un parent qui reçoit sur Facebook une photo de son fils décédé pour lui rappeler ce bon moment partagé ou encore un employé qui découvre sur LinkedIn une proposition de mise en relation d'un collègue pourtant disparu. Toutes ses notifications sont extrêmement douloureuses pour la personne qui cherche à faire son deuil. C'est pourquoi, Advitam, lance ce nouveau service **de résiliation des comptes du défunt sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter, Google...)** dans la continuité de simplifier la vie des familles qui vivent cette souffrance.

Renforcer une démarche globale de simplification

En 2016, portée par Axelle Lemaire, **une loi a été votée sur la "mort numérique"** qui permet une meilleure gestion de la vie digitale "post mortem". Peu de personnes le savent et aucune société de pompes funèbres n'a décidé d'en tenir compte. Proposant déjà la résiliation des abonnements Advitam va plus loin dans la simplification de ce moment douloureux en prenant en charge la vie digitale du défunt. C'est une première dans le secteur mais une évidence pour une startup évoluant au cœur de l'écosystème numérique.

Philippe Meyralbe, co-fondateur d'Advitam, a déclaré sur ce nouveau service :

*« Nous avons créé Advitam pour **apporter un service plus transparent, plus bienveillant, plus efficace et beaucoup moins cher**. Recevoir, à travers les réseaux sociaux, des notifications d'un proche décédé est une épreuve difficile. Ce **service unique en France** s'inscrit dans la continuité de notre démarche de **simplifier la vie des familles endeuillées**. »*

* Calcul basé sur des données de Facebook et de l'INSEE. Détails [ici](#)

A propos d'ADVITAM | advitam.fr

Créée en 2015 par Philippe Meyralbe, la start-up Advitam révolutionne le marché des pompes funèbres. Elle organise des obsèques de manière simple, en toute transparence à un prix abordable dans toute l'île de France. Advitam garantit des obsèques de qualité, incluant l'ensemble des prestations traditionnelles, grâce au savoir-faire et à l'expérience de ses partenaires, ainsi que l'aide aux démarches administratives après obsèques.